



DÉFENSE D'ENTRER



Ce que nous apprennent les faits et les chiffres

L'année 2015 a vu une augmentation du nombre de personnes essayant d'entrer dans l'Union européenne : en décembre 2015, 1 million de réfugié[e]s et migrant[e]s étaient arrivé[e]s par la mer depuis le début de l'année [2]. Alors que ces flux sont mixtes [associant réfugié[e]s, demandeurs/euses d'asile, migrant[e]s dit[e]s "économiques" et autres migrant[e]s], 84% des personnes arrivées en Europe viennent des 10 principaux pays sources de réfugié[e]s dans le monde [3]. **En vertu de la loi internationale, l'UE a des obligations envers les personnes qui fuient la persécution.** Les réfugié[e]s ont le droit de chercher et de bénéficier de l'asile dans un autre pays, tel qu'inscrit à l'article 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 [4]. Ainsi, tous les États doivent assurer un accès aux personnes en besoin de protection. Les réfugié[e]s et les demandeurs/euses d'asile ne peuvent pas être refoulé[e]s, puisque leurs vies seraient alors mises en danger.

De plus, alors que des leaders politiques ainsi que des citoyen[ne]s européen[ne]s perçoivent les flux actuels comme dramatiques, rappelons quelques chiffres : 1 million de réfugié[e]s et migrant[e]s représentent 1 personne pour 1000 habitant[e]s [5]. Même en Allemagne et en Suède, où se sont dirigé[e]s la plupart de ceux et celles qui ont traversé la Méditerranée, ce taux s'élève à bien moins de 1% des populations nationales. En outre, **plus de 85% des personnes qui ont fui les guerres, les conflits et la persécution vivent dans un pays en développement. En fait, la grande majorité des personnes sont déplacées au sein de leur propre pays.** Seuls 6% des 4 millions de Syrien[ne]s qui ont quitté leur pays sont venu[e]s chercher refuge en Europe. En comparaison, 1,1 millions d'entre eux/elles vivent au Liban et y représentent un quart de la population.

Alors que certain[ne]s viennent en Europe pour chercher protection, d'autres viennent pour améliorer leurs perspectives d'avenir ainsi que celles de leurs familles. Il est de plus en plus difficile de faire une stricte distinction entre ces deux "catégories". **Dans un monde globalisé, où les gens sont de plus en plus mobiles et aspirent à plus de mobilité – en raison des opportunités technologiques, des liens transnationaux renforcés et d'un accès facilité à l'information et à l'alphabétisation – et où les différences de richesse et de salaires demeurent importantes, la migration est devenue une sorte d'indicateur et de miroir de ces inégalités.** Dans un tel contexte, les migrant[e]s "économiques" choisissent d'aller non seulement vers l'Europe mais également vers des pays en développement afin d'améliorer leurs perspectives d'avenir ainsi que celles de leur famille. La migration Sud-Sud est ainsi plus courante que la migration Sud-Nord [cf. mythe 3].

Qu'en pensez-vous ?

[...] "L'Europe ne peut plus absorber les arrivées massives de migrants car elles risquent de l'affaiblir économiquement et de la détruire politiquement." [1]

[Extrait de l'article *Les leaders européens déclarent : "Nous ne pouvons plus prendre de migrants"* ■ Euractiv ■ Avril 2015]

On entend souvent ...

Les pays européens se battent encore contre les effets de la crise économique. L'Europe ne peut donc plus accueillir de migrant[e]s qui viennent chercher des emplois alors que les taux de chômage restent élevés dans toute la région. En outre, de plus en plus de migrant[e]s ne réussissent pas à s'intégrer. Cela perturbe l'ordre économique et social ainsi que l'identité culturelle du pays d'accueil.



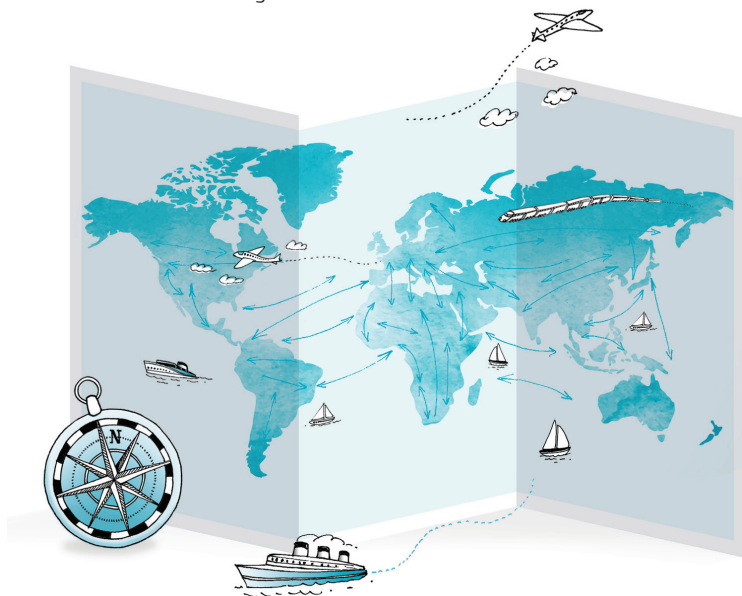
Les gens migrent souvent vers l'Europe en raison de meilleures opportunités de travail et des salaires plus élevés. Bien que politiquement ignoré, certains secteurs clés de l'économie européenne reposent sur les travailleurs/euses migrant[e]s [cf. mythe 7]. Alors que la pauvreté, les salaires faibles, le manque d'emplois décents sont des facteurs d'émigration, la demande pour du travail peu coûteux est un facteur crucial d'attraction pour la migration de main d'œuvre. *"Il y a des emplois très peu payés dans l'agriculture, la construction, l'hôtellerie, l'accompagnement des personnes âgées et de la petite enfance [...]. Nous refusons de reconnaître notre marché du travail souterrain parce que nous aimons le prix des tomates au mois de juin. Nous apprécions que notre femme de ménage ne nous coûte pas cher"* affirme François Crépeau, Rapporteur Spécial des Nations Unies pour les droits humains des migrants.

La Turquie accueille le plus grand nombre de réfugié[e]s au monde

Depuis le soulèvement en Syrie, en mars 2011, la violence et les conflits en cours, le nombre de déplacé[e]s syrien[ne]s qui traversent la frontière turque a connu une croissance rapide. La Turquie accueille actuellement 2,5 millions de réfugié[e]s en provenance de Syrie ; un nombre plus important que tout autre pays au monde.

Cette situation a mis la capacité d'accueil de la Turquie en difficulté : les camps offrent souvent de mauvaises conditions, sont surpeuplés et manquent de matériels de base. Plus de 80% des réfugié[e]s sont hébergé[e]s à l'extérieur des villes et sont livré[e]s à eux/elles-mêmes. Il existe une inquiétude importante concernant le bien-être des enfants et jeunes syrien[ne]s qui, pour la majorité, n'ont pas accès à l'éducation et sont vulnérables à l'exploitation [7].

Nombre de syrien[ne]s cherchent à accéder aux procédures de réinstallation vers un pays tiers. **Aussi, la décision de l'UE de ne pas ouvrir d'itinéraires sûrs et réguliers pour les réfugié[e]s a de terribles conséquences sociales et politiques :** des milliers de personnes continuent à se noyer dans la mer Méditerranée et dans la mer Egée au cours de leur voyage vers l'UE et ceux/celles qui s'en sortent font face à un avenir incertain.



■ Outil développé par le FORIM et ICMC, en partenariat avec le groupe de travail M&D de CONCORD, avec le soutien financier de l'UE, de la Fondation de France et de l'AFD • Graphisme & Illustrations Fabienne Venet

Notre vision

■ **La migration est un phénomène normal.** Au lieu de s'y opposer, l'UE et ses États membres devraient la faciliter avec une approche fondée sur les droits, en conformité avec la cible 10.7 de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.

■ **L'UE et ses États membres doivent offrir des voies régulières et sûres pour les personnes en besoin de protection.** C'est l'unique solution pour éviter les pertes de vies humaines, préserver la dignité et respecter les obligations internationales en vertu des droits humains et du cadre légal relatif aux réfugié[e]s. De plus, c'est le seul moyen de combattre les passeurs et les trafiquant[e]s.

■ **Plus de solidarité est nécessaire entre les États membres de l'UE.** La situation exceptionnelle que vivent la Grèce et l'Italie nécessite des mesures exceptionnelles, y compris l'augmentation des efforts de relocalisation ainsi que de l'appui aux acteurs/trices qui, sur le terrain, font face aux arrivées.

■ **Les États membres doivent proposer suffisamment de canaux sûrs, réguliers et transparents pour la migration de travail, en considérant les différents niveaux de qualification et d'une manière qui reflète les réalités des besoins en main d'œuvre dans l'UE.**

Notes
 - Droit d'asile
 - Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
 - 1 million de réfugié[e]s et migrant[es] - 1 personne pour 1000
 - Agenda 2030 pour le Développement Durable



Passez le message!

L'UE et ses États membres doivent offrir des voies régulières et sûres pour les personnes en besoin de protection

L'UE et ses États membres devraient faciliter la migration avec une approche fondée sur les droits.

Plus de solidarité entre les États membres de l'UE